



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ligne Dreux Paris

Question écrite n° 12571

Texte de la question

M. Henri Cuq souhaiterait appeler l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la dégradation des conditions de transport en Ile-de-France, et plus particulièrement sur la ligne Dreux Paris par Houdan. En effet, la dégradation de la desserte sur cette ligne est sensible depuis l'année passée et s'est accentuée dans le courant de l'hiver 1997-1998. Il semble que les incidents affectant le matériel sont très supérieurs à la moyenne, laissant ainsi supposer que ce dernier devient difficile à entretenir dans des conditions satisfaisantes compte tenu de son ancienneté. Or, lors de la réunion interministérielle du 4 février dernier, il a bien voulu préciser ses orientations en matière d'équipement ferroviaire. Ces dernières ne traitant pas prioritairement le problème de la banlieue Ile-de-France, il lui demande de bien vouloir préciser les mesures qu'il entend prendre pour mettre à niveau les infrastructures ferroviaires dans certains secteurs de la région connaissant des difficultés particulières, et notamment celui de Paris-Deux par Houdan.

Texte de la réponse

De nombreuses causes, dont les avaries de matériel roulant, peuvent expliquer les irrégularités de circulation des trains en Ile-de-France. Or, sur la ligne Dreux-Paris circulent des rames tractées par des locomotives bi-courant que leurs caractéristiques techniques rendent moins fiables que le matériel monophasé. Pour pallier ces inconvénients, le cycle de maintenance du matériel bi-courant a été revu dans une optique d'optimisation. La disponibilité des trains peut aussi être affectée par des causes externes, qu'il s'agisse des intempéries hivernales ou du vandalisme. En décembre dernier, la neige et des vents violents ont entraîné des chutes d'arbres sur les voies et les installations d'alimentation électrique. Par ailleurs, sur la ligne Paris-Dreux, les déprédations sont en augmentation sensible. Ainsi, en 1997, les dépenses consacrées à la remise en état des voitures se sont accrues de 35 %. Pour que les voyageurs ne soient pas trop lésés par l'indisponibilité du matériel, des postes de nuit ont été nouvellement créés à Dreux et à Mantes ; ils sont affectés à la réfection des voitures vandalisées. La solution de ce problème passe également par une intensification de la présence humaine dans les gares et à bord des trains, par une surveillance plus étroite des lieux de stationnement des trains et par l'installation de clôtures le long des emprises ferroviaires. Toutes ces mesures font partie d'un programme en cours ; l'apport d'emplois-jeunes devrait, en outre, conforter ce dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Henri Cuq](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12571

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 1998, page 1879

Réponse publiée le : 7 septembre 1998, page 4956